



TROUVER DES FINANCEMENTS POUR OUVRIR UN GROUPE

Vous ouvrez un nouveau groupe local de scoutisme et vous avez besoin de tant d'aide ! A qui demander de l'aide ? Comment présenter un projet ? Comment mettre en place un partenariat ? Retrouvez sur doc en stock les outils pour trouver des financements !

Trouver des mécènes ? Oui, c'est possible !

Pour vous aider à ouvrir un groupe, vous pouvez mettre en place des partenariats avec des entreprises. Elles peuvent vous aider de différentes façons : en vous apportant de l'argent, du matériel, en mettant à votre disposition une salle, son réseau, etc.

Nous vous conseillons de solliciter les entreprises locales et de leur présenter l'impact local que va avoir l'ouverture d'un nouveau groupe le secteur (nouvelle offre d'activité pour les jeunes sur un quartier, une ville, une zone rurale ; proposition d'engagement bénévole pour des adultes, formation des bénévoles ; renforcement de lien social entre familles ; participation à la vie locale, etc.)

Pour entrer en contact avec les entreprises, passez par des « ambassadeurs ». Des personnes proches des Scouts et Guides de France qui peuvent vous introduire auprès des dirigeants de l'entreprise. Vous aurez plus de résultats que si vous envoyez un dossier de demande de financement à toutes les entreprises du coin !

Un partenariat entre les Scouts et Guides de France et des entreprises peut prendre la forme d'un « mécénat » ou d'un « sponsoring ».

Il existe de nombreux documents sur Doc en stock pour vous aider :

- Faire un dossier de demande de financement : [Dossier type de demande de financement pour une ouverture de groupe](#)
- [Guide pour remplir le dossier de demande de financement](#)
- Choisir l'entreprise avec laquelle faire le partenariat : [Ethique des partenariats privés avec les Scouts et Guides de France](#)

- Mettre en place un partenariat avec une entreprise : [Fiche outil : Partenariats entre les entreprises et les SGDF](#)
- Pour demander un reçu fiscal, renvoyez cette fiche : [Recevoir et gérer un don](#)

Et ma grand-mère, elle peut aider... ?

Autour de vous, de nombreuses personnes peuvent, à la mesure de leurs moyens, vous aider à financer vos projets en participant à des campagnes crowdfunding (ou financement participatif).

Les Scouts et Guides de France collaborent avec les plateformes KissKissBankBank et HelloAsso. Vous êtes autonomes sur le montage de vos projets et la collecte des fonds. Une seule exigence : passez exclusivement par le siège national pour l'émission des reçus fiscaux (donateurs@sgdf.fr).

Plusieurs fiches sont à votre disposition dans doc en stock :

- [Monter votre projet sur KissKissBankBank](#)
- Si un particulier fait un don directement à votre groupe local pour son fonctionnement général ou participer à un projet, il suffit d'adresser une demande de reçu fiscal accompagnée de son justificatif par email ou courrier au service donateurs : [Recevoir et gérer un don](#)

Demander de l'argent public ?

Vous voulez demander de l'argent à votre mairie, parlementaire, etc... voici des documents pour vous aider dans doc en stock !

Dans la rubrique Administratif et Financier, vous trouverez 2 emplacements :

- [Gestion des financements, dons et subventions](#) : vous y trouverez le cerfa pré-rempli (formulaire de demande de subvention pour les institutions publiques, le plus généralement utilisé), un guide pour remplir le Cerfa, qui vous aidera à comprendre quoi mettre dans quelle rubrique, un modèle de courrier d'accompagnement pour vos dossiers, qui permet d'expliquer le

fonctionnement des SGDF (association nationale / structure locale), et une proposition d'annexe pour présenter votre structure locale (groupe, territoire, base...)

- [Documents à joindre pour les demandes de subventions](#) : vous y trouverez les documents administratifs fréquemment demandés pour accompagner les demandes de subvention (rapport du commissaire aux comptes, statuts, rapport d'activité, liste des membres du CA...). Ces documents sont également disponibles dans la rubrique « Institutionnel » de Doc en Stock.

Des idées de subventions possibles :

- Commune
- CAF :
 - les Caisses d'Allocations Familiales proposent des subventions d'investissement, qui se présentent sous forme de remboursement de factures. Renseignez-vous sur le site internet de votre CAF !
 - Elles proposent aussi des aides pour financer le BAFA des chefs et cheftaines.